

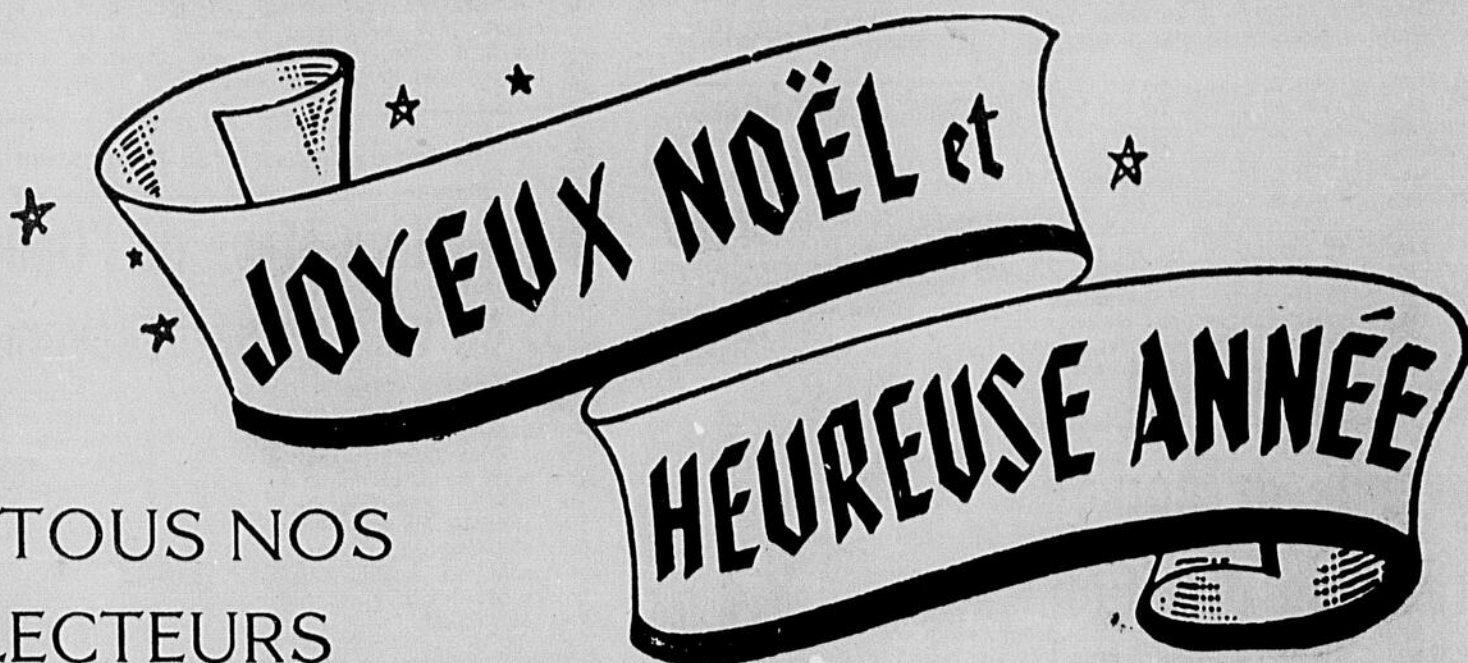
LA BOUSSOLE

Journal Hebdomadaire des comtés de Nicolet, Yamaska

VOL. XXXII, No 1

Vendredi, 18 décembre 1964

Mme LEMAIRE-DUGUAY, dir.-prop.
Bureau-chef à Victoriaville, P.Q.



Poésie des Noël d'autrefois

A peine décembre a-t-il blanchi la terre, que déjà, chaque année, dans nos vastes campagnes semblent préluder les accords de ce chant mélodieux :

Gloria in excelsis Deo.

Novembre, humide et dénudé, avait laissé planer sur toutes choses et dans les cours, un voile de tristesse. Mais, voilà, que la neige, blanche et toute pure, étincelante sous le soleil, évoque des pensées de joie; et sur toutes les lèvres, soudain, reviennent ces mots: "Bientôt ce sera Noël!"

Noël! Cette évocation fait revivre en l'âme de ceux qui ont un peu ou beaucoup vécu, tout un monde de souvenirs; et surtout les joies ineffables de la première Messe de Minuit, alors que par une nuit sereine et étoilée, l'on s'était rendu à l'église, tenant par la main une mère ou un père chéri. La maison du bon Dieu, pleine de lumière et de pieux cantiques, avait fasciné notre âme d'enfant; et nous avions regardé, avec extase, défiler les bergers devant la Crèche du Petit Jésus. Ces joies naïves mais profondes sont encore vivantes en notre mémoire. Nous avons voué un culte à ces chères réminiscences d'un heureux passé. Aussi, malgré la splendeur des Noël d'aujourd'hui, l'on se surprend parfois à regretter la simplicité rustique, mais solennelle et impressionnante des Noël de notre enfance. Y a-t-il, cependant, quelque chose de changé dans cette fête si belle? Non, certes, la poésie de l'anniversaire de cette nuit sans pareille, où la Grandeur même se fit petit Enfant, reste la même; et si nous ne retrouvons plus, au retour de cette fête, les mêmes joies profondes et vibrantes qu'aux jours d'autrefois, c'est que notre âme, au contact de trop de choses matérielles, a perdu petit à petit de sa belle candeur, de son juvénile enthousiasme.

Mais, si tout notre être ne vibre pas d'une joie sensible devant ces manifestations pieuses, du moins que notre foi s'émeuve à la pensée du présent divin, apporté par les anges, lorsqu'ils ont chanté dans les cieux, au-dessus de l'étable de Bethléem: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!"

Parents chrétiens, dont les petits enfants, depuis des semaines, ne rêvent que bonbons et jouets, ne manquez pas d'apprendre à vos tout petits que

Le taux de la taxe abaissé de 65 cents

— A la dernière séance du conseil, la paroisse de St-Léonard a fixé le taux de la taxe de la municipalité à .65 de moins que l'an dernier. Le taux prévalant en 1963 était de \$2, taxes générale et spéciale. Cette année, il est baissé à \$1.35. Cette baisse est due pour une part à la fin d'un paiement d'une taxe spéciale de .40 imposée en vertu du règlement No 13 et pour lequel la municipalité payait des débetures. Le paiement s'est terminé en 1964, c'est pourquoi, le conseil a pu baisser le taux de la taxe. Une baisse de 25 cents a de plus été faite sur la taxe générale, considérant le bon état des finances municipales.

Mme H. Morin décédée

— A St-Célestin, le 8 décembre 1964 est décédée à l'âge de 84 ans, M. Henry Morin demeurant à St-Célestin.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse née Elmina Beliveau, ses fils: Bruno (le Rév. Frère Louis Bruno de la communauté des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska) Marcel marié à Simone Daneau de St-Célestin. Ses filles: Aline (Mme Marcel St-Cyr) de Warwick, Blanche (Mme Raoul Dubuc) de Nicolet, Lucille (Mme Fernand Gauthier) du Cap-de-la-Madeleine, Juliette (Mme Roger Couture) de Warwick; son

(suite à la page 8)

les cadeaux de Noël leur viennent du "Bon petit Jésus", comme on le disait si bien autrefois. Et cela valait certes beaucoup mieux que de mettre ces petites imaginations aux prises avec des fantômes tel le "Bonhomme Noël", ou ce qui est encore pis, "Santa Claus". Nous ne saurons jamais trop apprendre à la génération qui s'éveille à la lumière, que tout bien nous vient de Dieu, et que Lui seul est le grand facteur de tout don.

En cette belle fête, soit que les uns revivent sous le charme des souvenirs des Noël de jadis, soit que les autres goûtent pleinement encore toute la poésie que revêt, chaque année, cet anniversaire de la naissance du Christ, nous souhaitons à tous d'éprouver les douces consolations de la paix du cœur.

Marthe LEMAIRE-DUGUAY

Nicolet vend pour \$201,000 d'obligations

La ville de Nicolet a accordé l'adjudication de \$201,000 d'obligations à la compagnie Le Crédit du Nord Inc., pour un loyer d'argent de 5.6869. Treize soumissions avaient été apportées, lundi sur la table du conseil.

Les soumissionnaires étaient Grenier Ruel et Cie. pour un loyer de 5.7773 J.-F. Simard et Cie pour un loyer de 5.7732, le Crédit Québec Inc. 5.7219. Les Placements Citémont Inc. 5.7386. Cliche et Associés Ltée 5.7078, René T. Leclerc Inc. 5.8500, Oscar Dubé Inc., 5.7500, J.-L. Lévesque et L.G. Beaubien Ltée 5.7820, Dominion Securities Corp. Ltd 5.7788, Les Placements Plessis Inc. 5.9160, et les syndicats formés de la Banque Provinciale et Durocher et Rodrigue Inc. 5.7254 et la Banque Cana-

dienne Nationale et Desjardins et Couturier Inc. 5.7509. Treize soumissions représentant 16 soumissionnaires, y compris la compagnie Bell Gouinlock et Jacques Légaré qui n'a pu être considérée parce qu'elle est arrivée en retard démontre bien la bonne réputation de la ville en ce domaine.

C'est l'échevin Rémi Raiche qui a proposé d'accorder au plus bas soumissionnaire l'adjudication de la vente des obligations. L'impression des obligations se fera chez J.B. Deschamps. Le secrétaire-trésorier a été autorisé à écrire au ministère des Affaires municipales pour que ce dernier remette directement les obligations au Crédit du Nord contre remise de la somme, par l'intermédiaire du bureau chef de la banque.

Succès de la campagne de finances J.R.C.

— La Jeunesse Catholique du diocèse de Nicolet avait organisé au cours du mois de novembre une campagne en vue de réorganiser les finances de l'association. C'est samedi, le 28 novembre qu'avait lieu le

tirage diocésain. Pres de 200 jeunes ont assisté à la proclamation des gagnants.

Sept jeunes se sont mérités des prix: ce sont MM. Raymond Lemieux de Victoriaville, J.-Guy Fréchette, Mlle M.-P. Désilets, de St-Grégoire, Réal Parr de St-Grégoire, Gratien Thibault de St-Célestin, Mlle Christiane Lemire de Ste-Monique, et Luc Benoit de Ste-Brigitte. Une somme de \$300 a été distribuée aux gagnants.

Travaux d'hiver à Saint-Léonard

Un règlement passé au Conseil municipal prévoit des travaux pour \$8,300 dont \$5,400 seront récupérés sous forme d'octroi. Le travail prévu dans ces règlements consiste à couper et à enlever les branches et les arbustes de tous les chemins de la municipalité. Les travaux comprendront aussi le nettoyage des fossés près des routes.

De retour de Bombay...

Paul VI ouvre la voie à une nouvelle mentalité

CITE DU VATICAN, (D'après PA, Reuter, AFP, PC) — Revenu la veille d'un voyage fatigant de quatre jours en Inde, qu'il a qualifié d'"expérience incomparable", le pape Paul VI est apparu hier à la fenêtre de son appartement et a accordé sa bénédiction à une foule de 15,000 personnes rassemblée à midi sur la Place Saint-Pierre. Le Saint Père a déclaré que son voyage en Inde avait montré la voie vers une "nouvelle mentalité" destinée à rapprocher les peuples du monde. "Nous vous apportons le salut des peuples que nous avons rencontrés au cours de notre pèlerinage", a dit le souverain pontife.

"Nous vous apportons leur exemple de religiosité, de patience laborieuse et d'humilité sereine et résignée, toujours pleine d'espérance et de bonté."

"C'est ce qui nous fait voir que, dans le monde d'aujourd'hui, même les relations entre les personnes et les peuples les plus lointains sont possibles et deviennent la coutume à laquelle nous devons nous éduquer. C'est pour cela que nous devons mieux nous habituer à

connaître, à respecter et à aimer les autres. Tel est le principe qui doit alimenter la nouvelle mentalité et la formation des hommes d'aujourd'hui et de demain."

"Ce principe nous dit que le christianisme, qui est une religion d'amour, qui prêche la charité entre les frères, est la vraie religion du temps présent: actualité et modernité que nous devons reconnaître et professer."

La ligue Juvénile de hockey élit un bureau de direction

— La ligue Juvénile des Bois-Francs qui en est à sa première année, s'est donné un nouveau président. M. Jean-Marie Smith de Warwick a été élu pour remplacer M. Jean-Paul Nadeau de Victoriaville, démissionnaire.

Bien connu dans le sport à Warwick et dans la région, M. Smith compte mener à bien

la nouvelle fonction qu'on lui a confiée.

Le Rév. Frère Michel, s.c. occupera le poste de secrétaire.

En collaboration avec la QUHA, il appert que l'équipe des arbitres sera modifiée et que les prochaines joutes connaîtront des changements appréciables pour l'intérêt des joueurs et du public.

Pierre Potvin passe aux Bruins de la ligue Junior A provinciale

— L'éclairer des Bruins de Boston, Roland Mercier, vient de réussir un tour de force en acquérant les services d'une étoile de la ligue Junior "B" de Montréal, soit Pierre Potvin, qui s'alignait, encore la semaine dernière, avec le Pointe-Claire.

Pierre Potvin est un ailier droit, âgé de 19 ans, mesurant 5'10" et pesant 175 livres. A l'heure actuelle, il est le deu-

xième meilleur de la ligue Junior "B" de Montréal, et la ligue des Bruins Junior "A" de Victoriaville sera heureuse de le voir sous l'uniforme du club local.

Potvin, qui a joué avec les Bruins de la ligue Junior "B" de Montréal, a été élu meilleur joueur de la ligue Junior "A" de Victoriaville.

Potvin sera porteur du numéro 8 sur l'équipement des

Bruins. Quelques-uns le reconnaîtront peut-être puisqu'il a joué il y a deux ans, contre les Bruins.

Les Bombers de Rosemont avaient eu recours à ses services pour les séries éliminatoires du championnat provincial. Selon les commentaires que l'on a reçus, Potvin serait un rapide patineur et un bon manieur de bâton, du style de Jean Ponovost qui fait actuellement belle figure au sein de la ligue Junior "A" de l'Ontario.

Vient de paraître

Philippine Duchesne

religieuse du Sacré-Coeur en Amérique du Nord
1769-1852

Issue de la Bourgeoisie française, entrée très jeune à la Visitation d'En-Haut à Grenoble, Philippine Duchesne est prise toute entière dans le mouvement spirituel qui fut suscité à la fin du 17e siècle par les Révélation du Sacré-Coeur. Obligée d'abandonner la Visitation dans la crise révolutionnaire, elle se consacre plus tard à un ordre nouveau qui joint à la vie contemplative des préoccupations apostoliques: La Société du Sacré-Coeur de Jésus.

Demeurée en France avec la fondatrice, Madeleine Sophie Barat, jusqu'à l'âge de cinquante ans, Philippine Duchesne prend, en 1818 la route des missions américaines. A sa mort, la Société en Amérique comptera seize noms.

Une biographie intelligemment écrite par un auteur anonyme qui a puisé ses renseignements où vécut Philippine Duchesne, de la vallée du Mississippi et de la Nouvelle Orléans.

Philippine Duchesne, religieuse du Sacré-Coeur en Amérique du Nord, 1769-1852, est en vente dans toutes les librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Canada. (\$2.00).

Brisez avec le mal! Entraînez-vous au bien, soyez soucieux de justice, secouez l'opprimé, soyez juste pour l'orphelin, plaidez pour la veuve. (Is 1, 16-17)

Nouvelles de Princeville

— La ville de Princeville compte maintenant 2,587 âmes. C'est ce qu'indique le rapport qui vient d'être déposé au conseil de ville à la suite du recensement qui a été fait dans la section urbaine. Ces chiffres accusent une augmentation de 103 sur le recensement établi l'an dernier à la même période. Cette augmentation donnera environ \$1,000 de plus à la ville dans le partage de la taxe de vente au détail en 1965.

La nouvelle garde juvénile de Princeville a déjà trois activités d'envergure inscrites à son programme de sorties à l'extérieur pour 1965. En plus de ces trois manifestations importantes auxquelles la Garde Juvénile a déjà été invitée à participer, la visite dans les paroisses se poursuivra dans les Bois-Francs.

Ces visites, avec numéros et spectacles présentés à la population, sont organisées en collaboration avec les autorités religieuses et civiles des localités intéressées. C'est le major Gilbert Gervais qui dirige, à titre de président, les activités de la nouvelle Garde Juvénile de Princeville.

Le service de la voirie provinciale a été très actif dans Princeville en 1964. Le cantonnier local, M. Léopold Daigle, et son équipe ont entretenu de façon aussi satisfaisante que possible les 50 milles de route secondaires en gravier. M. Daigle et ses hommes ont aussi participé à de nombreux travaux d'asphaltage, en ville, sur la route No 5 et sur celle conduisant à St-Louis de Blandford et la No 9. Des demandes sont maintenant faites pour renouveler le pontage en bois du pont dans le 10e rang sur la Bulstrode.

Lettre du ministre de l'Éducation

La première étape de l'Opération 55 en voie de parachèvement

La première étape de l'Opération 55 lancée par le ministre de l'Éducation, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, il y a plus de deux mois, est en voie de parachèvement. La deuxième étape débutera lors d'un important colloque qui aura lieu à l'Académie de Québec, les 22 et 23 janvier prochain.

C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Éducation dans une lettre qu'il faisait parvenir à la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, lettre qui a été rendue publique lors de la dernière séance régulière de la Régionale.

L'Opération 55 est maintenant en cours depuis quelque temps, et elle a suscité chez tous les groupes directement en cause un intérêt très vif et une participation active. Le ministre a souligné que les résultats obtenus à date dépassent toutes ses espérances.

En fait, il semble certain que les deux premières étapes de l'Opération, c'est-à-dire la formation des Commissions scolaires régionales et la création des comités régionaux de planification scolaire, soient en voie d'achèvement et elles seront vraisemblablement terminées avant l'expiration des délais prévus.

Colloque

Afin de permettre à tous de faire le point et de s'engager dans la deuxième étape de l'Opération 55, l'hon. Gérin-Lajoie invite tous les intéressés à un colloque d'envergure provinciale.

Ce colloque qui aura lieu en janvier réunira les représentants de divers milieux: membres des Commissions scolaires et des comités régionaux de planification scolaire, enseignants, étudiants, architectes et ingénieurs, porte-paroles des groupes socio-économiques.

Toutes ces personnes pour-

ront ainsi mettre en commun leurs expériences respectives, comparer leurs problèmes et les solutions que chacune d'elle se propose d'y apporter, en somme, préparer collectivement les prochaines étapes de l'Opération 55.

HOMMES DEMANDES: Homme ou femme pouvant fournir clientèle pour produits Watkins dans la ville de Nicolet. Aucun déboursé nécessaire. Gagnez \$75.00 ou plus par semaine. A temps partiel ou plein. Ecrire à J. GAUTHIER, 350 rue St-Roch, Montréal 15, Qué.

VENDEUR AGRESSIF DEMANDE pour: les paroisses Ste-Victoire et Notre-Dame de l'Assomption, de Victoriaville. Généreuse commission, bonis, nombreux avantages. FAMILLEX, Dépt. T.G., 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

BON VENDEUR DEMANDE pour NICOLET - Vendez nos 225 produits - commission 45% \$25.00 achète valise pour démonstrations. Clients bénéficient de spéciaux économiques, primes attrayantes, tirage de prix magnifiques. Pas de risque, période d'essai de 30 jours JITO, Dépt H, 5130 Saint-Hubert, Montréal.

A LOUER: Logement de 4 grandes pièces - sous-sol aménagé en lavoir - garage - au premier étage - à 62 Boul. Jutras est. Téléphonez pour renseignements à 752-7701 ou à 752-2053.

— CHAMBRE à LOUER —

Grande chambre, ensoleillée, bien chauffée, bien meublée. A proximité du Collège Sacré-Coeur. Entrée et chambre de toilette privées. Très convenable pour homme de bureau, professionnel ou étudiant.

369 est rue Notre-Dame, Victoriaville

Tél. 752-2515



BLENDED GIN - DISTILLÉ À MONTRÉAL - LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son
DEPUIS 1695

Nouvelles bagues de fiançailles 1965 à moitié prix
avec certificat de garantie pour la vie et police d'assurance gratuite
Nous donnons gratuitement à chaque couple 1 set de vaisselle nouveau modèle d'une valeur de \$59.95

Si vous désirez voir seulement, pouvons vous recevoir le soir sans aucune obligation — Sur rendez-vous tél.: 752-6716 ou 758-8466

ENSEMBLE A VALISES rég. 49.95 pour \$29.95
NOUVEAU RASOIR PHILISHAVE rég. \$27.50 pour \$14.95

Bijouterie JULIEN Enr.

248 Notre-Dame Est - Victoriaville - Tél. 752-6716

REPARATIONS DE MONTRES PAR EXPERT, garantie pour 1 an
RASOIRS ELECTRIQUES toutes marques réparées le même jour

Arthabaska et Victoriaville

Tableau comparatif
des rôles d'évaluation

— M. Michel Auger a remis lundi avant midi aux journalistes de la Reine des Bois-Francis un tableau comparatif sur les rôles d'évaluation à Arthabaska. L'on sait que M. Auger est membre du comité qui désire l'annexion d'une partie d'Arthabaska à la Reine des Bois-Francis. Après avoir présenté un exposé étonnant sur la situation, sur certains propos du maire d'Arthabaska, il joignait ce tableau que nous publions ici.

M. Auger n'a pas noté les noms, mais seulement les numéros de propriétés, ce qui pourrait être vérifié à Arthabaska, au bureau du secrétaire.

Propriété	Evaluation à Victoriaville	Evaluation à Arthabaska 1963-64	1964-65
500-1/2	\$10,900	\$12,100	\$14,775
500-3	\$ 9,300	\$ 9,250	\$11,450
501-1	\$14,700	\$13,150	\$18,400
501-3a	\$12,400	\$10,350	\$15,850
501-4/5	\$13,000	\$12,150	\$13,125
501-5/6	\$10,300	\$11,200	\$15,200
500-162	\$ 8,700	\$ 8,400	\$12,200
500-161	\$ 7,500	\$ 9,550	\$10,975
500-135	\$ 9,700	\$11,300	\$12,800
500-160	\$12,300	\$12,600	\$17,975
500-136	\$10,100	\$12,000	\$12,350
500-159	\$13,600	\$17,500	\$16,300
500-141	\$ 8,100	\$ 9,550	\$12,200
500-113-112-111-110	\$19,100	\$24,900	\$30,575
500-107-108-109	\$19,500	\$23,400	\$26,625
500-150	\$ 5,000	\$ 9,650	\$12,350
500-103-104-105-106	\$16,800	\$18,950	\$30,700
500-164	\$ 8,800	\$12,450	\$17,350
500-165	\$15,400	\$14,450	\$19,825
501-116-126	\$ 5,800	\$ 8,850	\$ 9,025
501-122	\$ 9,300	\$11,100	\$14,125
501-108-109	\$12,000	\$13,100	\$16,400
500-119-120	\$ 6,900	\$ 9,150	\$ 8,600
500-122-121	\$10,000	\$ 9,500	\$12,825
500-118-117	\$10,800	\$11,800	\$12,775
500-123	\$10,000	\$10,250	\$13,200
500-124	\$10,700	\$10,950	\$15,150
500-5 501-127	\$ 7,000	\$ 8,850	\$ 8,750
500-125, 501-115-114	\$ 8,600	\$10,050	\$10,975
501-126	\$ 7,300	\$ 8,900	\$10,050
501-112	\$ 7,400	\$10,000	\$14,775
501-123	\$ 8,400	\$ 9,950	\$11,600
501-111	\$ 8,400	\$ 9,250	\$12,075
501-153	\$ 4,000	\$ 9,650	\$11,650
Usine, vieux, quartiers.		\$23,650	\$16,600

Plus loin, M. Michel Auger ajoute à la fin de ce tableau comparatif: "taxe municipale à \$0.75 le cent à Arthabaska, \$1.05 le cent à Victoriaville. Pour la taxe scolaire, \$1.26 à Arthabaska et \$1.50 à Victoriaville. Le nouveau taux scolaire serait de \$1.61 à Victoriaville au cours du prochain exercice financier d'après les prévisions de sources généralement bien informées".

Le fédéralisme coopératif a
marqué des progrès au cours
des dernières années

(M. J.-L. Pépin)

— Le député fédéral du comté de Drummond-Arthabaska, M. Jean-Luc Pépin, qui était le conférencier invité lors du déjeuner-causerie de l'Association libérale de la ville de Victoriaville, a donné un rapport complet sur ses activités depuis sa dernière visite dans la région, il y a cinq semaines environ. Il a parlé d'une question qui lui tient énormément à cœur depuis qu'il a été élu député fédéral, c'est-à-dire, de la question du fédéralisme-coopératif.

M. Pépin s'est dit d'accord que cela fait beaucoup de temps que l'on en parle; mais selon lui, au cours des trois ou quatre dernières années, il y a eu d'énormes changements et il y en a d'autres qui sont en préparation.

On a fait des progrès avec la participation provinciale de l'impôt sur le revenu des particuliers, dans la formation des programmes conjoints, et dans le régime de pension. Ces trois mesures prouvent que la situation provinciale s'est de beaucoup améliorée.

Fulton-Favreau

Il a également exprimé que dans la formule Fulton-Favreau, qu'il y avait deux aspects fondamentaux. Le premier, c'est qu'un certain nombre d'articles fondamentaux sont groupés ensemble, de sorte que si l'on veut le changer, il faut avoir l'unanimité de toutes les provinces.

Le deuxième aspect, c'est que, dans le domaine de la délégation des pouvoirs, si le gouvernement central et quatre provinces s'entendent on pourra déléguer des pouvoirs d'Ottawa aux provinces ou vice-versa.

Quant à la formation d'un

parti libéral fédéral différent dans sa constitution du parti libéral provincial, M. Pépin a déclaré qu'il est clair que le parti libéral fédéral ne se séparerait aucunement du parti libéral provincial, mais qu'il pourrait garder ses propres cadres.

M. Pépin avait été présenté par M. Clément Cantin, président de l'Association libérale de la ville, et il a été remercié par M. Maurice Patry, ancien élève de M. Pépin, et fils de M. Emilio Patry, secrétaire de l'Association locale.

Interviews de la
semaine à Témoignage

JEUDI, 17 déc.: Marcel Clément: *Des foyers rayonnants, ça existe.*

VENDREDI, 18 déc.: Jean-Paul Regimbald, O.S.S.T.: *Quand les parents sont absents....*

SAMEDI, 19 déc.: Ernest Gagnon, S.J.: *Ton étable est-elle prête?*

Jouets remis à
neuf pour les pauvres

— Encore cette année, plusieurs enfants pauvres pourront passer un beau Noël grâce au magnifique travail des membres de la Garde paroissiale Ste-Victoire de Victoriaville. On sait que le mouvement a fait une cueillette de vieux jouets il y a quelques mois et s'est occupé de réparer ceux qui étaient brisés.

Un succès

Encore cette année, cette souscription et cette cueillette ont été couronnées d'un éclat

tant succès. Le président de la Garde, M. Wilfrid Croteau, a d'ailleurs remarqué que la population avait été d'une extrême générosité et que beaucoup de jouets étaient en très bonne condition; plusieurs heures ont été données par les membres pour redécorer les jouets quelque peu détériorés, les réparer et les sélectionner pour la remise aux pauvres de Victoriaville.

Jeudi le 17

La remise du premier lot

Prosperité remarquable
en 1964Importance de la prochaine
revision de la Loi sur les Banques

On a souvent analysé, au cours des derniers mois, le caractère remarquable de la prospérité que connaît l'économie canadienne. Depuis quatre ans, maintenant, la conjoncture est en hausse, sans rupture majeure et, il faut le souligner, sans tendance à un emballement qui annoncerait à plus ou moins brève échéance un renversement brutal. En fait, le contraste est grand entre la période de stagnation ou de faible croissance qui a pris place de 1957 à 1960, et l'expansion qui a suivi et dure encore. Depuis la seconde guerre mondiale nous avons connu cinq périodes d'expansion caractérisées. Aucune jusqu'à celle que nous traversons n'avait duré si longtemps...

Nous aurons à faire face d'ici quelques mois à la révision de la Loi sur les banques. Déjà retardée jusqu'à la publication du rapport de la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier, elle devra maintenant tenir compte des recommandations et des conclusions de cette Commission, sinon les accepter dans leur teneur actuelle. De ces recommandations, deux ont une importance exceptionnelle: celle qui a trait à la suppression du plafond de 6%, imposé au taux d'intérêt exigé par les banques et celle en vertu de laquelle le contrôle de la Banque du Canada serait étendu à d'autres entreprises financières engagées dans le commerce de banque. Ces deux dispositions, si elles étaient acceptées, apporteraient de profondes modifications aux marchés monétaires et financiers, modifications susceptibles d'améliorer considérablement la structure du crédit dans notre pays.

L'actif franchit
le demi-milliard

L'actif de la Banque a passé de \$487.2 à \$506.9 millions au cours du 64e exercice financier. Cependant, le total des dépôts, à \$475.9 millions, n'est que de 4% supérieur à celui de l'an dernier, alors qu'il s'était accru de près de 9.5% durant 1963. L'explication principale de ce ralentissement tient à la croissance moins rapide de la masse monétaire cette année. Il y a lieu pour nous d'être satisfaits des résultats obtenus, particulièrement au poste des dépôts d'épargne des particuliers qui s'élèvent à \$229.5 millions en fin d'exercice, une augmentation de 6.5%.

Contrastant avec cette progression modérée de nos ressources, nos prêts ont augmenté de \$27.5 millions, soit près de 10%, pour atteindre \$309.2 millions en fin d'exercice. Aussi, le portefeuille-titres a-t-il été réduit de \$6 millions durant l'année et les disponibilités immédiates d'un autre \$5 millions. La position liquide: l'ensemble des réserves d'encaisse primaire et secondaire, des autres titres du gouvernement fédéral et des prêts à vue sur titres se chiffre encore à \$140.4 millions, ce qui constitue un coefficient de liquidité de 29.5% du total des dépôts, en regard de 31.3% l'an dernier. Nous apportons une attention particulière à la classe agricole à laquelle nos prêts s'élèvent en total à quelque \$15 millions, dont sensiblement plus de la moitié consentis sous l'empire de la Loi pour l'amélioration des fermes du Québec. Nos prêts aux entreprises industrielles proprement dites se sont accrus de quelque 20% au cours de l'année. Mais la catégorie de nos prêts qui progresse le plus rapidement est l'ensemble des prêts aux particuliers. Les sommes prêtées en vertu de notre plan budgétaire s'élevaient à \$20.5 millions en fin d'exercice, ce qui est environ 65% de plus que l'an dernier. L'activité particulièrement intense qui règne dans le secteur de la construction ne manque pas non plus de se refléter dans nos prêts. Dans un autre domaine, les besoins financiers des municipalités et des commissions scolaires continuent de taxer lourdement les ressources de la Banque.

Les résultats du dernier exercice se traduisent par des bénéfices de \$4,460,312., après déduction des provisions habituelles pour la dépréciation de

Extraits de l'allocution du Président
de La Banque Provinciale du Canada,
Monsieur J. Ubald Boyer,
à la 64e assemblée générale annuelle
des actionnaires, tenue à Montréal,
le 9 décembre 1964

La première disposition, le plafond aux variations du taux d'intérêt des banques, a exercé un effet particulièrement pernicieux depuis que les taux généraux d'intérêt sont assez élevés, c'est-à-dire depuis une quinzaine d'années. Il est à peu près impossible pour les banques, quand le taux de base est très voisin ou égal à 6%, et que le crédit est rare, de ne pas rejeter des demandes émanant des entreprises qui présentent le plus de risques ou qui n'ont pas encore atteint, pour ce qui est de leur taille ou de leurs opérations, la même sécurité que d'autres. Ces différences de sécurité devraient normalement se traduire par des différences de taux. En raison du plafond, cela n'est souvent pas possible. L'entreprise dont la demande n'a pas été acceptée doit alors faire appel à d'autres prêteurs dont les taux sont beaucoup plus élevés. Il n'est pas normal que la gradation des taux ne soit pas plus régulière et que l'on maintienne de tels écarts.

Il existe dans nos marchés financiers, compartimentés comme ils le sont encore, des taux d'intérêt qui se maintiennent à un niveau beaucoup trop élevé et d'autres qui sont maintenus trop bas. Pour donner au marché la flexibilité qui lui est nécessaire, pour faire disparaître les seuils qui le divisent, il faut accentuer la concurrence existante. A cet égard, les deux recommandations que nous venons de signaler nous apparaissent comme étant particulièrement utiles.

Extraits de l'allocution
prononcée par le Gérant Général,
Monsieur Léo Lavoie

l'actif et les éventualités. C'est une augmentation d'environ \$210,000, sur l'an dernier. Après avoir contribué \$150,000, à la caisse de retraite du personnel et avoir pourvu au paiement d'impôts de \$2,170,000, sur les bénéfices, il reste disponible une somme de \$2,140,312, pour les actionnaires, ce qui équivaut à un gain de \$2.38 par action, ou près de 8% de plus que les \$2.21 par action gagnés l'an dernier. Nos actionnaires ont reçu en dividendes la somme de \$1,485,000, soit un versement de \$1.65 par action. Environ 30% des bénéfices nets de l'année sont donc retenus pour s'ajouter à l'avoir aux livres des actionnaires et permettre un virement de \$700,000, à la réserve de prévoyance. Le capital et les réserves s'établissent maintenant à \$26.4 millions, soit approximativement 5.5% du total de nos dépôts.

Nous avons ouvert quatre nouvelles succursales dans la région métropolitaine de Montréal et converti en succursales nos agences de Mont-Rolland et d'Edmundston-Est, N.-B. De plus, 9 de nos anciennes succursales ont pris possession au cours de l'année d'un local nouveau ou complètement rénové. Ainsi, notre réseau compte maintenant 197 succursales et 167 agences. En conséquence, le poste des immobilisations à l'actif de la Banque accuse une augmentation de \$1.1 million, après déduction des provisions habituelles pour dépréciation.

Une réorganisation de nos structures administratives nous a permis d'ajouter deux bureaux régionaux dans le district de Québec et un dans la région de Windsor, Ontario, à celui qui dirigeait depuis déjà quelques années nos succursales des provinces maritimes. Nous comptons compléter cette réorganisation au cours de 1965 en plaçant la totalité de nos succursales sous la juridiction de surintendants régionaux. Les succès obtenus reposent avant tout sur les talents, l'esprit d'initiative et l'ardeur au travail de nos officiers, de nos gérants de succursales et des autres membres de notre personnel. Je désire rendre hommage à leur dévouement et les assurer que nous ne voulons en retour rien négliger pour rendre l'accomplissement de leurs devoirs aussi enrichissant que possible.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

votre partenaire





LA BOUSSOLE

Journal hebdomadaire
des comtés de Nicolet et
Yamaska

Dir.-propriétaire: MARTHE LEMAIRE-DUGUAY

Adm. H. de l'Association des journaux hebdomadaires C.-F.
Membre de la Société des Poètes

PRIX DE L'ABONNEMENT un an \$2.00
trois ans \$5.00

AUX ETATS-UNIS un an \$2.50

BUR.-CHEF et ADMINISTRATION à VICTORIAVILLE:

369 est Notre-Dame — Tél. 752-2515

Imprime aux ateliers: Imprimerie Poulin Ltée
Saint-Joseph de Beauce

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement
en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe
de la présente publication.

Du pain et de l'amour

Aux humbles comme moi nés dans la pauvreté,
Je souhaite d'abord avec sincérité,
Quand la nouvelle année entreprend sa carrière,
Le pain quotidien de la vieille prière,
Et puis, pour qu'ils ne soient jamais trop malheureux,
Je leur souhaite encore de bien s'aimer entre eux.
Du pain et de l'amour! Tout est là. Le pauvre homme,
N'a vraiment pas le droit de trop se plaindre, en somme,
Si, du berceau d'osier au cercueil de sapin,
Toute sa vie, il a de l'amour et du pain.
Mes honnêtes parents, n'eurent pas davantage;
Mais la bonté régnait dans leur cœur sans partage;
Des sentiments profonds ils ont connu le prix;
Et, si je sais aimer, c'est qu'ils me l'ont appris.

François COPPEE

La complainte des dindes de Noël

Pleurons: l'univers est en fête!...
Mes soeurs voici le jour cruel
Où l'on va se payer nos têtes.
Noël! Noël! Noël! Noël!

Déjà on dresse l'étalage
Et notre corps supplicié
Sera l'objet des marchandages
Du passant et de l'épicier.

Adieu donc, charmants, pâtu-
rages.
Adieu ferme, adieu basse-cour,
Souvenirs de notre tendre âge,

Adieu village, pour toujours!
Adieu, chère campagne verte!
Qu'attends-tu, joyeux carillon,
Affreux signal de notre perte!
Sonne, sonne, sonne (din) don!

Pour votre réveillon, madame,
Las, nos bourreaux nous bourre-
ront

A nous en faire rendre l'âme:
Tachis! Truffes! Farce! Mar-
rons!
Et l'on nous mettra sur la table
Et nous subirons tous les maux

Dans des festins épouvantables,
Où chacun nous dira son mot.

Et nous serons comme ces sages
Que les banquets n'amuse pas
Et qui doucement, sans tapage,
S'en vont à la fin du repas...

Mais les dindes qui réflé-
chissent,

Ou qui philosophent encor,
Se plaignent de tant d'injustice
Et murmurent contre leur sort:

— Pourquoi faisons-nous, di-
sent-elles,

Toujours les frais de vos repas?
Parbleu, vous nous la baillez
belle

Avec vos soupers de Christ-
mas!...

Il existe mille autres bêtes

Pour nous remplacer, s'il vous
plaît

Et pour prendre part à vos
fêtes...

Laissez-nous un peu vivre en
paix.

Changez donc la mode, de
grâce!

Et foin des dindons éternels,
Mettez-en d'autres à nos places:

Lancez le lapin de Christmas
(se)

Ou bien la biche de Noël!...

Légende du premier réveillon

Il y a de nombreuses années, un soir
de Noël, sur les bords du lac de Tibé-
riade, une vieille femme me disait l'his-
toire du premier réveillon, telle qu'on
la racontait, là-bas, dans sa famille.
Quelques femmes et quelques enfants
l'écoutaient, habillés tout en noir, com-
me l'ont été de tous temps les Gali-
léens. Les nourrissons, eux-mêmes,
étaient enveloppés de langes noirs.

"Depuis de nombreuses nuits, une
étoile bien plus lumineuse que les au-
tres cheminait dans le ciel. Irrésisti-
blement, une foule grandissante se
mettait en marche la suivant. Il y avait
là des bergers et leurs troupeaux, des
marchands et leurs chameaux, des sol-
dats qui avaient jeté leurs armes. Une
nuit, l'étoile s'arrêta. La foule aussi.
C'était dans ce paysage désolé, lunaire,
qui s'étend entre le lac de Tibériade
et la mer Morte. L'étoile était au-des-
sus de Bethléem. Tout de suite, une
rumeur circula, courut de bouche en
bouche. Le Prophète venait de naître
sur la terre. Il était là, dans une éta-
ble, tout petit, réchauffé par le souffle
d'un boeuf et d'un âne. Tous voulurent
le voir, l'adorer. Mais la ruelle
était trop étroite, la maison était pleine
et la foule innombrable. Une multi-
tude dut donc s'arrêter dans la plaine.

C'est la nuit de Noël, une nuit étoilée.
Les carillons joyeux, dans leur longue envolée,
Vont annoncer à tous que le Sauveur est né
Et tout ce peuple accourt au temple festonné.
Les couples empressés se nâtent vers l'église,
Malgré leurs chauds habits, grelottant sous la bise;
Et le froid fait crier le trottoir sous leurs pas.

Quand tous furent entrés dans l'église là-bas,
Un homme qui, debout près du perron de pierre,
Avait cent fois en vain dit la même prière,
Celle du malheureux qui vous demande un sou,
S'en alla lentement, glacé, le regard fou,
Avec, au bord des cils une larme gelée,
Cherchant pour s'y cacher une porte isolée.

Tout à coup son regard, là-bas sur le trottoir,
Aperçoit dans la nuit, quelque chose de noir.
Il se hâte, il accourt, puis anxieux se penche,
Et découvre un enfant à la figure blanche,
Malgré le froid qui pince, et qui lui semble mort.
Il le prend dans ses bras, le porte sur le bord
D'un perron retiré; d'un peu de neige dure
Qu'il fond avec son souffle, il lave sa figure.
L'enfant ouvre les yeux et serre auprès de lui,
Tout frissonnant de froid, son petit corps bleui.

Alors ce pauvre à qui tous refusaient l'aumône,
Ce mendiant pleurant à la figure atone,
Que la bise glaçait sous son habit léger,
Pleure sur son semblable et pour le protéger,
Prend sa veste trouée et doucement l'en couvre,
L'enserme dans ses bras, l'enfant alors recouvre
Sous cette tendre étreinte, une douce chaleur,
Et ranimé, s'endort auprès de son sauveur.

Quand les couples joyeux revinrent de l'église,
On vit sur un perron de vieille pierre grise,
Un homme à demi-nu, par le trépas blémi,
Et qui pressait encore un enfant endormi.

Les moutons se blottirent les uns contre
les autres. Les chameaux s'agenouil-
lèrent et s'endormirent. Les hommes
s'étendirent sur le sol. Des feux de
plus en plus nombreux s'allumèrent,
devant lesquels les femmes réchauffè-
rent des aliments, firent griller des

morceaux de brebis. Des fumées mon-
tèrent vers le ciel, vers l'étoile qui avait
conduit la foule à Bethléem le jour de
la naissance du Christ. Et tel fut le
premier réveillon."

Edouard DE POMIANE.

VACHON INC.

LE PRESIDENT



M. JOSEPH VACHON

LA PLUS GRANDE PATISSERIE AU CANADA: UN ACTIF CANADIEN - FRANCAIS

UNE ENTREPRISE COMMUNAUTAIRE

Sur le plan communautaire
"Une entreprise est une union
d'hommes qui poursuivent une
fin commune par des moyens
pris en commun" écrivait Mar-
cel Clément, en 1956 (Le Chef
d'Entreprise, Paris, N.E. lati-
nes).

Vachon Inc. s'est soucié de
sa triple responsabilité huma-
ine:

a) sur le plan communautaire;

Vachon Inc. a développé et
favorise la responsabilité socia-
le des êtres humains partici-
pant à l'entreprise. On retrou-
ve en effet dans le personnel
de la maison des hommes ac-
tifs aux divers paliers de la so-
ciété: des échevins, maires,
commissaires et présidents de

commissions scolaires, des of-
ficiers de clubs sociaux et d'as-
sociations sportives, des direc-
teurs de Chambres de Commer-
ce.

b) sur le plan personnel

Vachon Inc. a voulu que son
propre personnel ait accès fa-
cilement aux organismes de
loisirs indispensables au sain
équilibre d'une société. Il a di-
rectement contribué au déve-
loppement d'activités récréati-
ves, telles que: golf, curling,
quilles, tir à la carabine. La
participation gratuite du per-
sonnel est assurée par la volon-
té des officiers de la maison
Vachon à prendre leurs respon-
sabilités financières.

c) sur le plan professionnel

Le respect des devoirs d'un
employeur envers son person-
nel et sa clientèle amena la
Maison Vachon à deux déci-

sions humanitaires.

Vachon Inc. met à la dispo-
sition de son personnel une per-
manence médicale avec les ser-
vices gratuits de garde-malades
pendant le travail. Les bénéfi-
ces de sécurité sociale et de
fonds de pension existent dans
l'entreprise et j'ai noté un fait
propre à Vachon: tout employé
qui se marie reçoit un gâteau
(VACHON évidemment!) de no-
ces gratuit.

Vachon songe aussi aux con-
sommateurs. La médecine in-
dustrielle a découvert depuis
longtemps que la dermatologie
(médecine de la peau) est né-
cessaire dans une industrie où
les employés peuvent toucher
aux produits. Aussi, pour pro-
téger les consommateurs, Va-
chon exige un examen médical
à l'embauchage et surveillance ré-
gulièrment les maladies de
peau (eczéma, etc.) qui pour-
raient affecter le personnel.

Cinq autres Commissions scolaires se joignent à la Régionale Provencher

— La commission scolaire régionale Provencher compte officiellement cinq commissions scolaires de plus sous sa direction. Quatre d'entre elles faisaient partie de la régionale par entente pour cette année. D'après le livre blanc du ministère de l'Éducation, la date limite pour donner son adhésion à une régionale était le 30 novembre.

C'est après des réunions d'informations que les commissaires en session régulière de novembre ont décidé d'intégrer leur commission scolaire à la régionale. Ce sont les commissions scolaires de St-Wences-

las, St-Sophie de Lévrard, Ste-Cécile de Lévrard et St-Gérard à Yamaska. Ces quatre commissions scolaires du comté de Nicolet avaient déjà depuis septembre les services de la régionale.

Une commission scolaire du comté de Lotbinière a, elle aussi, décidé de participer à la régionale Provencher. La commission scolaire de Deschambault, a en effet, à la fin du mois de novembre, après une réunion d'information avec les membres de la régionale Provencher, donné son adhésion à la régionale de Nicolet.

MM. Boisvert, les plus vieux jumeaux au Canada

Comptant plusieurs centaines, le comté de Yamaska a été le berceau de deux jumeaux nonagénaires.

MM. Hector et Nestor Boisvert sont nés en 1874 dans la municipalité de St-Elphège. Ils ont passé la majeure partie de leur vie dans cette municipalité exerçant tous les deux le même métier, celui de menuisier. Pendant 70 ans, ils ont travaillé dans la même boutique et sur le même métier. Les jumeaux Boisvert, comme on les appelait à St-Elphège, étaient inséparables: ils ont joué ensemble durant leur jeunesse, ont fréquenté ensemble les jeunes filles et ont épousé des jeunes filles de leur village. Ils ont vécu ainsi jusqu'en 1958. A cette date, ensemble toujours, ils ont décidé d'arrêter de travailler.

Depuis six ans, Nestor s'est retiré avec son épouse à l'hospice Fontainebleau de Montréal - Nord. Hector, par contre, tient encore maison avec sa femme au troisième étage

d'une maison de rapport dont il est le propriétaire en face du Parc Lafontaine. M. Nestor Boisvert a élevé douze enfants et son jumeau six. Nestor Boisvert est aussi le père de deux jumelles, Yvette et Yvonne Boisvert. M. Boisvert est le père de l'économe générale de la communauté des Soeurs de l'Assomption à la maison-mère de Nicolet, Soeur René Goupil. La famille Boisvert compte une autre religieuse, Soeur Noël Chabanel, économe à l'école normale de Nicolet. Pourtant le nom des Boisvert de la famille de Nestor ne sera pas propagé à travers les générations, puisqu'un seul fils aurait pu continuer le nom des Boisvert, Jean-Paul, décédé en 1955.

Soeur René Goupil a organisé une grande fête de famille, pour les jumeaux. Leur anniversaire de naissance a été marqué en effet, le 28 novembre par des célébrations et des hommages de leurs nombreux parents et amis.

res: Philémon et Réal, de St-Nicéphore, Josephat, de Trois-Rivières et Gaston.

A Saint-Zéphirin

DECES

Lundi le 23 novembre, est décédé l'âge de 83 ans M. Pierre Roy, époux de Marie Belletête. Il laisse dans le deuil, deux fils: M. Félix Roy, de Saint-Zéphirin et M. Henri Roy, de Sorel, cinq filles: Mme Ubald Boisvert (Alice) et Mlle Jeanne-Mance Roy de St-Zéphirin, Mme Faïda Boisvert (Antoinette) de St-Cyrille, Mme Romuald Boisvert (Jeannette) de Montréal,

Mme Théode Lemaire (Lucienne), de Ste-Clotilde; un frère: le Dr Léon Roy de St-Hyacinthe, une soeur, Mme Donat Lemire (Marie-Anne) de St-Zéphirin.

A la famille éprouvée, nos plus vives condoléances.

PRES DU BERCEAU DU CHRIST

La grande solennité de Noël va revenir, ramenant les foules immenses dans nos églises, les réunions intimes au foyer, et malgré les inquiétudes de l'heure présente, un irrésistible sentiment d'allégresse au fond des cœurs. Avec la grâce si douce de ses souvenirs et la poésie ingénue de ses légendes, elle reste toujours et elle apparaît partout la fête populaire par excellence.

Mais pour quiconque, allant au-delà des premières surfaces, se recueille quelques instants auprès de l'humble berceau du Christ, quelles vives lumières s'en dégagent. Quels graves et décisifs enseignements bien propres à réveiller ou à raffermir la foi.

Plus de dix-neuf siècles, en effet, se sont écoulés, depuis le jour mille fois béni où des voix célestes faisaient entendre sur le berceau d'un enfant nouveau-né la parole libératrice qui apportait la paix au monde: "Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté." Et, tandis que le temps rejette si vite dans l'oubli tout ce qui n'est qu'humain, chères ou hommes, il est demeuré impuissant devant l'oeuvre d'affranchissement commencée, en ce jour, dans un coin obscur de la Judée. Bien plus, il n'a fait que la grandir d'une grandeur sans rival.

La "crèche" de Bethléem, si pauvre, si froide et si nue, est devenue le tabernacle de marbre et d'or de nos églises, où un Dieu a trouvé le secret de se faire plus humble encore qu'un petit enfant pour ce rapprocher davantage de l'homme et gagner plus sûrement son cœur.

"L'étable", aux murs informes ou délabrés, est devenue cette multitude innombrable de temples, rivalisant d'art et de richesse, qui ont surgi sur toute terre baptisée comme une floraison magnifique de foi ardente, de prière et d'amour.

Le "sortège" des premiers adorateurs, si créatifs de condition ou de nombre, s'est transformé en ces foules immenses qui, dans toutes les langues, sur toutes les plages et sous tous les cieux, célèbrent la gloire et chantent l'amour du Sauveur du monde.

Le "jour" même de cette naissance qui, humainement, devait rester dans l'histoire une date inconnue, est devenue, au contraire, la date historique souveraine, le point central où tout le passé aboutit, où tout le présent se rattache, la règle du temps, en un mot, dans tout l'univers civilisé.

Le "nom", enfin de cet enfant que l'agent romain chargé de dénombrement hébraïque, dut écrire sur ses tablettes comme le plus obscur et le plus dédaigné de tous, ce nom est devenu celui devant lequel tout autre nom s'efface, devant lequel "tout genou fléchit, au ciel, sur la terre et dans les enfers".

En vérité, quelle transformation merveilleuse et quelle oeuvre surhumaine.

BOSSUET

Montrez-vous miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux. (Lc 6, 36)

Ce ne fut qu'en 1862 qu'on imprima des cartes de Noël montrant des cloches et du gui.

Fondation d'un comité des Amis de St-Benoît-du-Lac

Lors du grand souper des Amis de Saint-Benoît du Lac, un comité des Amis de Saint-Benoît du Lac, région du Lac Saint-Pierre, a été

formé. Les promoteurs ont jeté les grandes lignes du programme pour la prochaine année. Les nominations ont aussi eu lieu pour déterminer les responsables de ce nouveau comité. Ces nominations ont eu lieu au cours du souper qui groupait 350 personnes, dont 250 de la région du Lac St-Pierre.

M. Germain Pépin de Daveluyville a été élu président. Les vice-présidents sont MM. Pierre Savoie de Manseau, Normand Beaudoin de Daveluyville, et le Dr Yvon Thibodeau de St-Grégoire. Les directeurs au nombre de sept, sont MM. Jean Fournier de Daveluyville, Philippe Gagné de Nicolet, Pascal Morin d'Aston - Jonction, Réal Gendron de La Baie, René Shooner de Pierreville, Marcel Alie de St-Léonard, Félicien Camirand de St-Zéphirin, et le Dr Harry Porter de St-Léonard.

Cet exécutif de douze personnes formera le premier bureau de direction. A cet exécutif, on a ajouté un comité d'honneur qui sera le patron du

comité. Le comité a élu pour de quatre vice-présidents et de huit vice-présidents. Les vice-présidents sont MM. Hermann Fournier, Ger-



M. Germain Pépin, vice-présidents sont MM. Alfred Savoie, Mme Jean Demers, le notaire René Blondin, le Dr C.-Auguste Levasseur, F.-X. Gagné, le notaire Lemire Fréchette, Ubald Forest, Gérard Ouellet. A cela, s'ajoutera comme membre du comité d'honneur, tous les maires qui souscriront au comité des Amis de St-Benoît du Lac.

Des pas dans la nuit

Tu fais ton pas si doux, si calme dans la nuit,
Que mon cœur près, tout près, a peur, très peur du rêve
Qui frôle et fuit ton pas lentement dans la nuit.

Mon cœur bien grand a peur et sa douleur sans trêve,
Par la neige et le vent qui chantent dans la nuit,
Entend, entend ton pas qui traîne sur le buis.

Elle vogue gaiement sur les blanches tombes;
Un ange l'on dirait! et de ses jeunes cheveux
Plus mieux que la tendresse éteinte dans mes yeux
Voyez comme ils sont beaux! voyez comme ils tombent!

Une vraie chute d'or mouvante dans la nuit!
Et de son pied dans le blanc, voyez-le comme il plonge!
Comme il plonge élégant et rouge dans la nuit;
Dans le blanc de l'oubli, voyez-le comme il plonge.

Son pas blanc de Noël, il est digne, bien sûr!
Peut fleurir d'un toucher le givre de l'azur,
Faire un départ farouche et des regrets sonores!
Mais passez, voulez-vous? Oubliez, mais sans bruit

Cette femme sans nom qui rit sans doute encore
De l'obole du sang que lui offre minuit.
Tu fais ton pas si loin sur la route d'étoiles
Que j'ai peur tendrement, tendrement de mourir.

L.-P. HAMEL

SAVARD FLEURISTE ENRG.

Fleurs pour toutes occasions

SPECIALITE: bouquet de mariée

NICOLET

Route St-Jean Baptiste

Tél. 293-4533

COUPON d'Abonnement

LA BOUSSOLE

C.P. 206

Victoriaville

Je désire m'abonner au journal "LA BOUSSOLE"

pour la période de ans

Ci-inclus le montant de piastres

Nom

Adresse

Ville

Au Canada: un an, \$2.00 — trois ans, \$5.00
Etats-Unis: un an, \$3.00 — trois ans, \$7.00

DEUX VOLUMES DUS A LA PLUME DE
Marthe Lemaire-Duguay

L'oeil à la fenêtre

petite philosophie
Préface du Rév. Père Jos Laliberté, c.s.s.r.

A propos d'Education

Préface de Alphonse Désilets

Ces volumes se vendent \$1.00 l'unité
ou \$10.00 la douzaine.

On peut se les procurer en s'adressant à

LA VOIX DES BOIS FRANCS
Victoriaville, P.Q.

L'Heure Littéraire et Culturelle

Sur la route des âges

Du long gouffre des jours, voici qu'émerge un an
Au front grave, nimbé mystérieusement,

Et dont le cœur détient en ses replis, encloses,
Les heures de chacun, heures grises ou roses.

Cette tranche de temps prise en l'éternité,
Le monde l'interroge avec anxiété.

Qu'apportes-tu sur terre, en ton écharpe blanche,
Aube neuve, qui viens sur l'âme d'un dimanche? ...

Sera-ce dans la huche abondance de pain,
Ou la bonne flambée en l'âtre qui s'éteint? ...

Vas-tu sécher les pleurs affluant aux prunelles
Et prier la douleur de reployer ses ailes? ...

Les cœurs désabusés accueillent l'avenir
Avec des mots puisés hier au souvenir:

Son ombre lumineuse appelle tous les mondes.
La croix les a blessés aux profondeurs fécondes.

Réunis dans le Christ, qu'ils tombent à genoux,
Et l'on verra la paix refluer parmi nous.

Espérons sous l'épreuve et toujours et quand même,
Car Dieu tient en ses mains notre angoissant problème.

Lui, dont le Cœur ne bat qu'au rythme de l'amour,
Ne frappe que pour mieux consoler en retour.

Nouvel an, sois béni! Respect à ton passage,
Toi que nous saluons sur la route des âges! ...
S. S. A.

PAROLE DE SOCRATE

Socrate un jour faisant bâtir,
Chacun censurait son ouvrage:
L'un trouvait les dedans, pour ne lui point mentir.

Indignes d'un tel personnage;
L'autre blâmait la face, et tous étaient d'avis
Que les appartements en étaient trop petits.
Quelle maison pour lui! L'on y trouvait à peine.
"Plût au ciel que de vrais amis,
Teille qu'elle est, dit-il, elle pût être pleine!"
Le bon Socrate avait raison
De trouver pour ceux-la trop grande sa maison.

Chacun se dit ami; mais fou qui s'y repose:
Rien n'est plus commun que ce nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

CONVERSATION

Ce qui fait que peu de personnes sont agréables dans la conversation, c'est que chacun songe à ce qu'il a dessein de dire qu'à ce que les autres disent et que l'on n'écoute guère quand on a bien envie de parler.

Néanmoins il est nécessaire d'écouter ceux qui parlent. Il faut leur donner le temps de se faire entendre et souffrir même qu'ils disent des choses inutiles. Bien loin de les contredire et de les interrompre, on doit au contraire entrer dans leur esprit et dans leur goût, montrer qu'on les entend, louer ce qu'ils disent autant qu'il leur mérite d'être loué, et faire voir que c'est plutôt par choix qu'on les loue que par complaisance.

Pour plaire aux autres, il faut parler de ce qu'ils aiment et de ce qui les touche, éviter les disputes sur les choses indifférentes, leur faire rarement des questions, et ne leur laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison qu'eux.

Il ne faut jamais rien dire avec un air d'autorité, ni montrer aucune supériorité d'esprit. Fuyons les expressions trop recherchées, les termes durs, ou forcés, et ne nous servons point de paroles plus grandes que les choses.

Il n'est pas défendu de conserver ses opinions si elles sont raisonnables, mais il faut se rendre à la raison aussitôt qu'elle paraît, de quelque part qu'elle vienne; elle seule doit

régner sur nos sentiments; mais suivons-la, sans hâter les sentiments des autres et sans faire paraître du mépris de ce qu'ils ont dit.

Il est dangereux de vouloir être toujours le maître de la conversation et de pousser trop loin une bonne raison quand on l'a trouvée. L'honnêteté veut que l'on cache quelque fois la moitié de son esprit, et qu'on ménage un opinâtre qui se défend mal pour lui épargner la honte de céder.

On déplaît sûrement quand on parle trop longtemps et trop souvent d'une même chose, et que l'on cherche à détourner la conversation sur des sujets dont on se croit plus instruit que les autres. Il faut entrer indifféremment dans tout ce qui leur est agréable, s'arrêter autant qu'ils le veulent, et s'éloigner de tout ce qui ne leur convient pas.

Toute sorte de conversation, quelque spirituelle qu'elle soit, n'est pas également propre à toutes sortes de gens d'esprit. Il faut choisir ce qui est de leur goût et ce qui est convenable à leur condition, à leur sexe, à leurs talents: il faut choisir même le temps de le dire.

Observons le lieu, l'occasion, l'humeur où se trouvent les personnes qui nous écoutent; car s'il y a beaucoup d'art à savoir parler à propos, il n'y en a pas moins à savoir se taire. Il y a un silence de discrétion et de

Faute d'un point...

Tout le monde le connaît le proverbe: " Faute d'un point, Martin perdit son âne, " mais bien peu en savent la provenance. C'est sur le territoire d'Asnières, petite ville de la banlieue parisienne (qui avec la démolition des fortifications est appelée à faire partie de la capitale), qu'était la fameuse abbaye, que l'abbé Martin perdit à cause d'un point mal placé.

Voici les faits: l'abbaye s'appelait Asellus, ce qui signifiait petit âne, dans la basse latinité, et le nom d'Asnières en découle certainement. L'abbé Martin décida de faire placer sur la porte de son abbaye, une inscription de son cru: Porta aperta esto. Nullo Claudature honesto, ce qui signifie: " Que cette porte soit ouverte pour tous, qu'elle ne se ferme que pour les malhonnêtes gens. "

Le peintre chargé de tracer cette inscription déplaça le point, et mit: Porta aperta esto nullo Claudature honesto.

Le déplacement du point après nullo changea complètement le sens de l'inscription hospitalière de l'abbaye. On lisait: Cette porte n'est ouverte pour personne, elle est fermée pour tous les gens honnêtes. "

Par malheur, pour l'abbé Martin, l'évêque vint lui rendre visite, il lut l'inscription malencontreuse, il destitua l'abbé et immédiatement lui enleva la propriété de son couvent et de son abbaye, c'est ainsi que celui-ci perdit son âne faute d'un point, ou plutôt à cause d'un point mal placé.

La Minute Gaie

Un homme distrait :
--- On dit que Jacques, a d'étonnantes distractions d'esprit.

--- C'est vrai; l'autre soir quand il est rentré chez lui il savait fort bien qu'il avait quelque chose à faire mais il était incapable de se rappeler quoi. Il s'est assis dans un fauteuil et il a réfléchi jusqu'à deux heures du matin dans l'espoir que la mémoire lui reviendrait.

--- S'est-il enfin souvenu de ce qu'il voulait faire ?

--- Oui.

--- Et c'était ?

--- Se coucher de bonne heure.

X X X

La belle affaire :

Un vieil Harpagon, attiré par la publicité faite par un expert en rajeunissement alla le trouver et lui demanda:

--- Pouvez-vous me rendre mes 30 ans ?

--- Parfaitement, répondit le praticien, seulement cela vous coûtera 100,000 francs.

--- Ah, et pouvez-vous me rendre mes 13 ans ?

--- Oui, mais alors le prix sera de 500,000 francs.

--- Cela me fait rien, je préfère l'opération qui me rendra mes 18 ans.

Six mois après, le maître présentait sa facture.

Rien à faire, répondit le vieux rat. Je suis mineur, et si vous osez prétendre que ce n'est pas vrai, je vous poursuivrai pour fraude !

Ménageons nos forces nerveuses

La plupart des femmes gaspillent leurs forces par l'hyperémotivité.

Une paysanne sur son lit de mort, faisant ses dernières recommandations à ses enfants, leur dit:

"Je suivais mes parents, puis mon mari, puis mes enfants dans tous leurs voyages et tous leurs labeurs. Dès que l'un fixée, je m'inquiétais. Il a eu un ac-

respect. Il y a enfin des tons, des airs et des manières qui font tout ce qu'il y a d'agréable ou de désagréable, de délicat ou de choquant dans la conversation.

Madame C. DUGUAY-BROCHU, Directrice de LA VOIX DES BOIS FRANCS et de LA BOUSSOLE.

Administratrice honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada; auteur des volumes "L'OEIL A LA FENETRE" et "A PROPOS D'EDUCATION", membre de la Société des Poètes du Canada.

Nom de plume: Marthe Lemaire-Duguay



Risque spéciaux que les navires nucléaires peuvent faire courir

Dans le cas d'un naufrage en pleine mer, les produits de fission peuvent se répandre. On peut certes imaginer qu'une très grande dilution réduise considérablement leur nocivité; mais si des courants sous-marins les entraînent près des côtes? Beaucoup de personnes pensent qu'en prévoyant des structures "anti-collision" le réacteur ne sera pas endommagé et conservera les produits de fission dans les gaines des éléments de combustibles. C'est possible, mais qu'arrivera-t-il quand la corrosion de l'eau de mer aura fait son oeuvre? De plus, on ne peut pas, a priori, exclure un accident grave dans un port ou au voisinage des côtes ayant une forte densité de population.

Jusqu'ici, on a essayé de résoudre ces problèmes par un système d'assurance spéciale. Les risques à garantir sont tels qu'il est presque indispensable que les gouvernements inter-

viennent. Les Etats-Unis accordent une indemnité gouvernementale de 500 millions de dollars, en sus de ce qui est garanti par les compagnies d'assurance, pour tout dommage qui serait provoqué par leur cargo à propulsion atomique "Savannah". De plus, ce navire ne peut se rendre dans les eaux territoriales d'un Etat qu'avec l'autorisation du gouvernement de cet Etat. Il va de soi que les critères qui feront donner ou refuser l'autorisation seront plutôt fondés sur des considérations politiques ou économiques, que sur des études de sécurité.

Mais enfin, et surtout, le problème le plus délicat en cas de sinistre sera de définir les dommages, certaines lésions biologiques pouvant se révéler plusieurs mois, si ce n'est plusieurs années après le sinistre. (Extrait de l'ouvrage Larousse, "La Science Contemporaine", dont le tome I vient de paraître.)

Dictons sur décembre

Pluie orageuse dans l'Avent,
L'hiver n'arrive pas à temps.

S'il tonne en décembre,
L'hiver est manqué.

La lune des Avents
A de longues dents.

Quand on a l'hiver avant Noël,
On est sûr d'en avoir deux.

Les jours après Ste-Luce (13 déc).
Allongent du saut d'une puce;

Au jour de Noël,
Les jours croissent du pas d'un colonel.

Clair de lune à Noël
Dans la ruche peu de miel,
Dans le champ ni blé ni orge.

Noël est-il venteux,
Il est beaucoup avantageux,
Beaucoup d'huîtres, de poissons,
Des fruits, du vin à folson,
Dans chaque saison.

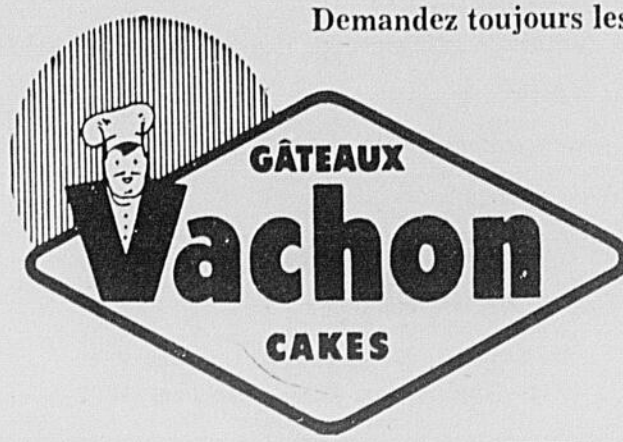
Quand, à Noël on se chauffe au soleil,
Le jour de Pâques on se chauffe à la bûche de Noël.

Noël dans l'obscurité
Dans les champs, avoine et blé.

Dieu rend à l'homme selon ses oeuvres, traite chacun d'après sa conduite.

(Job 34, 11)

Demandez toujours les



Le Concile et le mariage

Il ressort nettement des discours et des interventions des Pères du Concile que l'Eglise n'entend pas réviser sa doctrine sur l'institution divine du mariage. Cependant, elle veut mettre au point certains de ses aspects en vue de faire face aux exigences de la morale conjugale en rapport avec les progrès de la science dans le domaine de la biologie et de la psychologie.

Des études spécialisées ont été faites sur le grave problème de la limitation des naissances, mais les résultats ne sont pas encore connus. C'est le 1^{er} chapitre du schéma XIII qui traite du mariage et qui a fourni aux Pères l'occasion d'en discuter, comme ils ont, dans ce schéma, discuté de plusieurs autres questions "face au monde".

UN NOUVEL ECLAIRAGE THEOLOGIQUE

En tenant compte des développements théologiques et scientifiques sur le mariage, il a été convenu de "situer le devoir de la fécondité à l'échelle de la vie totale du foyer. Il ne s'agit pas, cependant, de donner le feu vert à l'hédonisme, c'est-à-dire, à cette morale qui fait du plaisir sa fin suprême. Il s'agit de circonstancier la subordination du plaisir à de plus hautes finalités" (La Sem. relig. de Montréal, 3 novembre, 1964).

Un éminent théologien, expert au concile, le Père Daniélou, s. i. fait justement remarquer que le débat conciliaire n'a porté que sur la sainteté du mariage. Les Pères ont limité la discussion à l'amour humain et la famille: deux valeurs aujourd'hui grandement menacées. "Il est clair que, dans ce schéma XIII, il ne s'agit aucune-ment pour l'Eglise l'indissolubilité du mariage" (Le Messager de Sherbrooke, 7 novembre, 64).

Le Père Daniélou a ajouté que l'Eglise consent à un approfondissement de sa doctrine sur le mariage, afin de permettre l'étude du problème de la régularisation des naissances "dans un éclairage théologique". Toutefois, l'Eglise entend bien rester fidèle aux Ecritures et à la Tradition; car dans ce domaine particulièrement, elle a pour mission de protéger les plus hautes valeurs morales.

Ceux qui ont pris la parole au concile ont tenu à ce que le débat soit "dépolémisé". Par là, les Pères ont indiqué clairement que la solution du grave problème de la limitation des naissances devra s'inspirer d'une saine philosophie de la vie, ainsi que de la théologie. Car, tout en calmant les angoisses légitimes des époux, il importe de préserver la sainteté du mariage. Il ne peut donc pas être question de changer la morale conjugale, mais de pourvoir à son application en tenant compte des découvertes de la science. C'est le 2 juin que Paul VI institua une commission spécialement chargée d'étudier la limitation des naissances en regard de la morale conjugale. Et le 29 juin, le pape déclara que le problème de la régularisation des naissances méritait d'être examiné afin de trouver une solution sur "l'apparente" contradiction entre la loi de Dieu et les exigences de l'amour conjugal".

Le 29 octobre, en présentant le schéma XIII, l'archevêque de Montréal, Mgr Dearden, a souligné que le mariage est d'institution divine et que l'amour conjugal est ordonné à la fécondité. "Le texte, dit-il parle d'une procréation généreuse et consciente: ce qui suppose chez les époux une intelligente connaissance de la paternité et de la maternité en même temps que, la formation du sens de la responsabilité." En outre, fit remarquer le prélat, le texte du schéma affirme que si le nombre des enfants peut être abandonné au jugement sain des parents, cela ne veut pas dire qu'il leur est loisible "d'user de tous les moyens pour satisfaire leur amour car, il s'en trouve de bons, mais d'autres sont contre nature et contraires à la dignité de la per-

sonne. Les moyens sont à juger selon la doctrine et l'esprit de l'Eglise" (Le Messager de Sherbrooke, 15 novembre, 1964.)

Tenir compte de tous les aspects psychiques et moraux: ce sera le travail de la commission spéciale de savants et de théologiens que le pape a formés pour faire des suggestions aux autorités de l'Eglise dans le domaine des rapports conjugaux et du contrôle des naissances. Et dans leurs délibérations, les membres de la commission devront, sans aucun doute, se référer aux enseignements de Pie XII. "En réalité, les textes de Pie XII fournissent une doctrine vraiment complète et équilibrée, en même temps qu'un vibrant appel adressé aux époux pour les exhorter à la perfection chrétienne de leur état" (nouv. Revue théologique, sept. 64 p. 850.)

A l'aide des enseignements de l'Eglise, les savants ont le devoir de trouver une solution au problème de l'heure, et cette solution ne devra en rien contrarier ce que Pie XII appelle "les intentions de la nature". Ils seront donc déçus ceux qui espèrent une libération de la loi naturelle et une adaptation des commandements de Dieu "à la sauce contemporaine".

QUELLE SOLUTION?

Il est acquis que la pensée de l'Eglise reste inchangée sur les lois fondamentales du mariage. Elle ne modifiera pas son attitude de base. Ceux qui, même parmi les théologiens, escomptaient une révision complète de la morale conjugale en auront pour "leur rhume". Affirmer, comme la plupart des protestants, que les méthodes de contrôle des naissances sont moralement neutres, c'est avoir sur le mariage une conception toute matérialiste et c'est considérer les satisfactions sexuelles en elles-mêmes comme des fins et non comme des moyens pour atteindre les vrais buts du mariage.

La revue "Time" prétend que c'est dans une proportion de 3 contre 2 que les couples désirent "un élargissement de la morale conjugale catholique". Et cette

revue ajoute que, pour un grand nombre, la fréquentation des sacrements est devenue impossible. Il ne faudrait tout de même pas oublier la puissance de la prière et sous-estimer l'efficacité des grâces qu'apportent les sacrements. Disons qu'il y a lieu d'espérer que l'Eglise approuvera de nouvelles méthodes de contrôle des naissances. Toutefois, ce qui sera autorisé ne dispensera certainement pas les gens mariés d'avoir à se contrôler eux-mêmes et à se maîtriser. D'ailleurs, un contrôle des naissances ne serait pas rationnel s'il n'impliquait pas des sacrifices; il équivaudrait à favoriser la licence et le vice. Et ce serait désastreux pour la société.

Nous avons l'exemple du Japon. Après la guerre, on y a appliqué une politique de "birth control" à l'américaine; et les résultats furent à ce point désastreux qu'on le regrette aujourd'hui, tant il est vrai qu'on ne se moque pas impunément de la nature! Au Japon, les gens n'ont pas tardé à prendre goût à un contrôle irrationnel et libre des naissances. Cela a abouti à la plaie des avortements. On compte annuellement au Japon deux millions d'avortements. Pour avoir voulu encourager les gens à répudier les charges familiales, la famille y est en péril.

Avec son gros bon sens, Grandhi était d'avis que la meilleure méthode pour les époux de régulariser les naissances sans nuire à la société, c'était la continence périodique et volontaire. On prétend, en certains milieux, que des méthodes qui obliquent à des contraintes et à des calculs sont de nature à "déshumaniser" les rapports conjugaux. Mais, est-ce que d'autre part, l'absence de tout calcul et de toute retenue ne les déshumaniserait pas bien des plaisirs corporels et la dégradation de la liberté ou de l'individualisme effréné? telle fut la remarque d'un Père du concile, davantage? Ce qui paraît certain, c'est que l'Eglise ne pourra pas, en face du monde moderne, préconiser des méthodes de contrôle capables de satisfaire "la soif du bien-être, la recherche

Geo. H LETOURNEAU c. ss. r

Clôture de la semaine des arts

Dimanche le 29 novembre, avait lieu au Centre d'Art de Victoriaville, la clôture de la semaine des Arts.

Dans ce petit local rempli à craquer, des élèves doués avaient préparé un récital, où la bonne tenue, les jolies voix, et le travail ardu ont apporté un résultat impressionnant de qualité et de bon goût. Mlle Jeannine Labonté peut être fière du résultat obtenu en si peu de temps.

Le public composé de parents et amis des interprètes, de quelques invités spéciaux, de l'Exécutif et du comité d'honneur de Centre, des membres des relations extérieures, des professeurs du mouvement, de la charmante présence de la Mairesse, Mme P. André Poirier, n'ont pas mé-

nagé leurs applaudissements et bravos à Mesdames et Demoselles Gilles Bernier, Pierrette Brochu, Ester Bourgeois, Carol LeFebvre, Mrs. Oscar Fecteau, Paul Bédard.

Le président d'honneur, Mre Pierre Lambert, accompagné de Mme Marie Roux-Lambert son épouse, et directrice du Centre, félicita les interprètes, accompagnatrice Mme J. M. Bécotte, parents, dirigeants du centre, du magnifique travail apporté par cet organisme dans tous les domaines artistiques dans la région des Bois Francs.

Cette réunion intime se termina par un vin offert par les élèves de la section "art vocal".

LA DIRECTRICE

Annexion d'une partie

d'Arthabaska à Victoriaville

M. J.-H. Grégoire, maire d'Arthabaska, n'a pas voulu commenter les déclarations des membres favorisant l'annexion d'une partie d'Arthabaska à la Reine des Bois-Francs.

On sait que les dirigeants du mouvement voulant l'annexion préconisent une rencontre sur les ondes de la station CFDA, à Victoriaville, le 12 courant, mais le maire semble ne pas favoriser une telle éventualité; il semble vouloir tout simplement que les deux parties se rencontrent officiellement pour en discuter, mais non publiquement.

Hôtel-Dieu d'Arthabaska

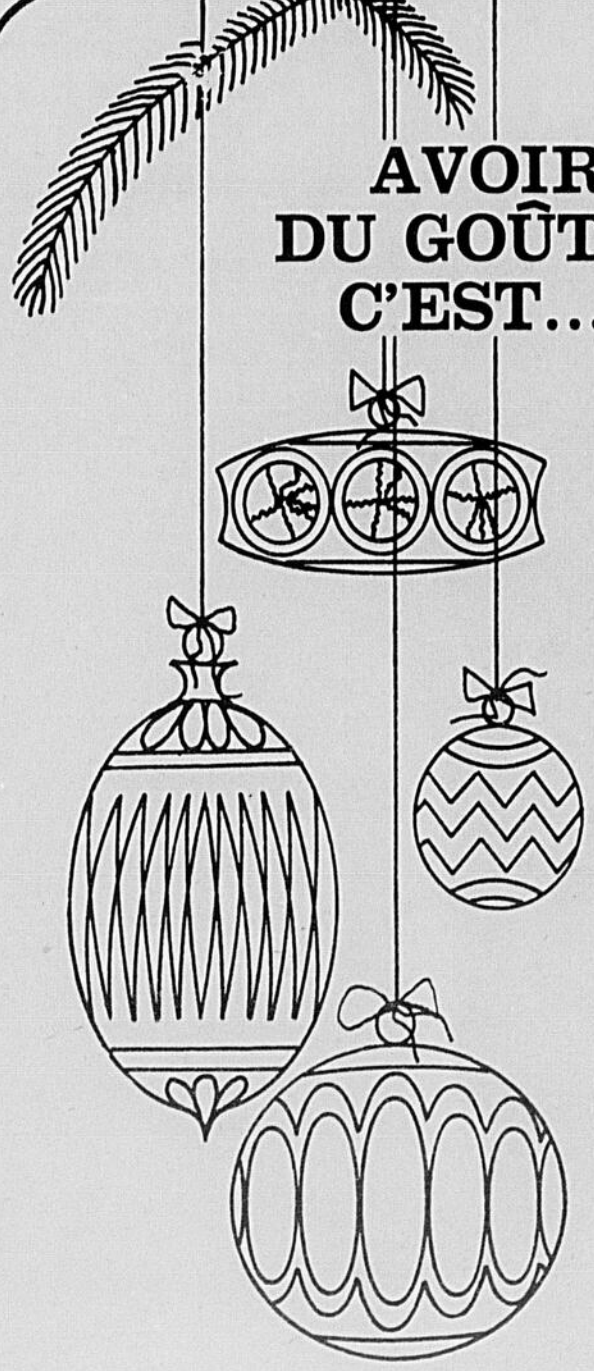
Les infirmiers obtiennent leur reconnaissance syndicale

— Le Syndicat des infirmiers et infirmières licenciés de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vient d'obtenir sa reconnaissance syndicale de la Commission des relations du travail de la province de Québec.

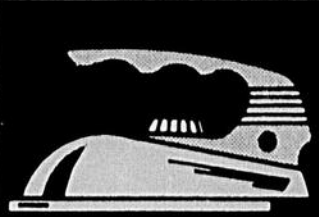
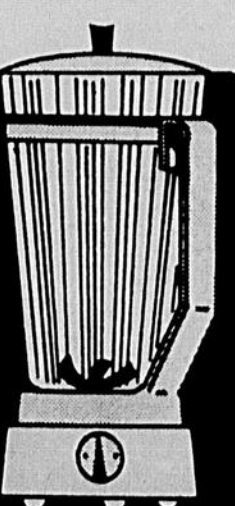
Ce syndicat, dont l'affiliation est demandée à l'Alliance des infirmières de Sherbrooke Inc., compte 92 membres.

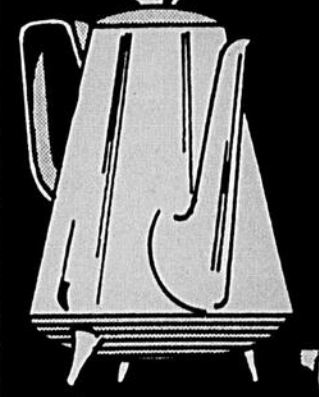
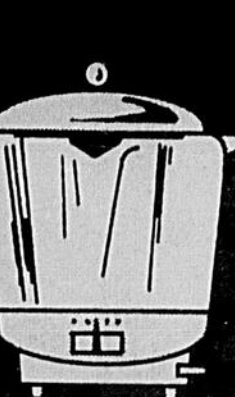
La lettre de la CRT a été reçue le 11 décembre.

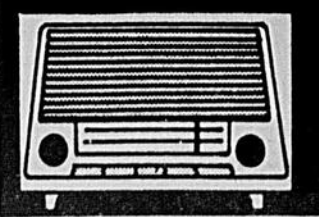
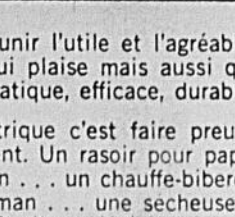
Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise



**AVOIR
DU GOÛT
C'EST...**

... bien souvent savoir unir l'utile et l'agréable, savoir offrir un cadeau qui plaise mais aussi qui soit pratique, efficace, durable.

Offrir un appareil électrique c'est faire preuve de goût et de jugement. Un rasoir pour papa, un batteur-mixeur pour maman... un chauffe-biberon pour la nouvelle maman... une sècheuse à cheveux pour fillelette... Quelle variété infinie... un choix complet et attrayant!

Ayez du goût: vos cadeaux seront électriques.

HYDRO-QUÉBEC
La Compagnie d'Electricité Shawinigan
FILIALE

La taxe scolaire fixée à \$1.00 à Nicolet

Approuvé, le nouveau budget décrète une taxe de \$1 du cent dollars d'évaluation. C'est une hausse de 21 cents par rapport à l'an dernier. Cette hausse avait été justifiée par la participation à la Régionale. La taxe est maintenant due. Les contribuables pourront s'acquitter de leurs taxes scolaires dans le plus bref délai.

La commission scolaire coopérera avec la ville de Nicolet pour voir, à l'aménagement de jeux extérieurs pour les étudiants et tous les enfants de la ville. Le commissaire Gabriel Cossette a été chargé de voir à la construction de deux glissoires devant servir à tous

les jeunes de Nicolet. Le coût de cette glissoire devra être défrayé par la ville et la commission scolaire.

C'est à une courte séance que les commissaires ont été conviés pour la session de décembre. Le commissaire Georges Robin était absent. Les autres ont approuvé des comptes pour un montant de \$1,100.

Les commissaires ont entamé l'étude de la réparation possible au système de chauffage de l'école. Curé Brassard. Ils désirent apporter une amélioration à la situation actuelle.

et conseiller diocésain à la Saint-Jean-Baptiste, représentant aussi des corps intermédiaires et qui a été élu président lors de la première assemblée. Le vice-président est M. Maurice Savoie de Manseau, délégué nommé par la régionale pour contrebalancer les secteurs représentés MM. Rémi Hardy, de Gentilly et Roger René, de St-Léonard, font aussi partie du comité.

Le comité consultatif se compose aussi du secrétaire Roger Tremblay, administrateur de la régionale, de M. Yves Houle, directeur des études et du frère Bénilde, orienteur.

conseiller en organisation scolaire est M. Julien Houde, attaché au ministère.

Une ligue Pee Wee sur la Rive-Sud

Grâce à l'initiative de Claude Dufresne, de Pierreville, la région possèdera cet hiver une ligue Pee Wee.

En effet Yamaska, St-François, Pierreville, La Baie et Nicolet, avec deux équipes, en feront partie.

A la dernière convocation, J. Paul Penton, de Yamaska, et Charles Guillemette, du même endroit, ont été nommés respectivement président et secrétaire de la ligue. Ont été accrédités comme représentants des clubs, Paul-Emile Léveillé, de Yamaska; Gaston Bélisle, de St-François du Lac; René Shooner, de Pierreville; André Roy, de La Baie, Gilles Leblanc et Gilles Provencher, de Nicolet. Claude Dufresne étant nommé publiciste.

La cédule comprendra 10 jouets par équipe et les règlements de la C.O.P. seront appliqués. de communiquer Dufresne, qui semble enthousiasmé de cette nouvelle ligue Pee Wee.

De toutes façons, la formation de cette ligue est une excellente idée, et nous espérons que les parents auront autant d'esprit sportif que les jeunes.

Brisez avec le mal! Entraînez-vous au bien, soyez soucieux de justice, secourez l'opprimé, soyez juste pour l'orphelin, plaidez pour la veuve. (Is 1, 16-17)



JOYEUX NOEL

et une Nouvelle ANNEE

HEUREUSE et PROSPERE

Marthe LEMAIRE-DUGUAY

A Pierreville

Le comité consultatif Provencher a commencé à opérer

Le comité consultatif de la régionale Provencher, de Nicolet, qui est en opération depuis le mois d'octobre a été un des premiers à opérer.

Il est composé de l'abbé Charles Henri Paul, supérieur du séminaire de Nicolet et représentant de l'enseignement classique et post-secondaire; l'abbé Georges Auger, principal de l'école normale et représentant des institutions indépendantes; MM. Jean Brassard et Maurice Lavallée, commissaires de la régionale; Soeur Thérèse du Bon Pasteur,

de la maison-mère de Nicolet, représentant les enseignants religieux; M. André Lemay, représentant les enseignants laïcs; Léo Vigneault, directeur du bureau de l'UCC et représentant du secteur agricole; Dr Roger Veilleux, chef d'entreprise et représentant de l'industrie; Paul-Emile Noël, représentant des syndicats ouvriers; Paul Baumier, Grand Chevalier du conseil de Nicolet, représentant des corps intermédiaires; Lucien Shooner, président des Jeunes chambres de la région

DEUX VALIANT - - DEUX EMPATTEMENTS - - POUR 1965



Deux Valiant complètement différentes, chacune ayant sa propre ligne et sa propre personnalité, sont offertes par Chrysler Canada Ltd. en 1965. Les deux modèles ont été introduits pour que la gamme des Valiant puisse couvrir plus complètement son

domaine du marché. Ci-dessus, la Valiant Custom 100, 4 portes, sedan avec un empattement de 106 pouces. Ci-dessous, la Valiant Signet, 2 portes, toit rigide, avec un empattement de 111 pouces.

Trente chômeurs trouvent du travail pour 6 semaines

Le conseil municipal de St-Louis de Blandford vient de recevoir de Québec l'autorisation de dépenser une somme de \$5,000 selon le programme d'aide des gouvernements fédéral et provincial pour travaux d'hiver. La nouvelle a été annoncée par son hon. le maire Lucien Desrosiers à l'occasion d'une séance régulière. C'est la deuxième année consécutive qu'une somme de \$5,000 est ainsi dépensée à St-Louis de Blandford.

Le réseau routier de la paroisse sera revissé en entier dans les travaux projetés. Les arbres nuisibles seront coupés ou émondés, les broussailles arrachées et les fosses nettoyées. Le système d'égouttement sera aussi revissé sur tous les chemins de la paroisse.

Deux équipes seront à l'oeuvre pour toute la durée des travaux. Une trentaine d'hommes, des sans-travail de la municipalité, ont été embauchés et mis à la tâche sur les chan-

tiers. La direction des équipes a été confiée à MM. Roger Vézina et Raymond Boutin qui ont de l'expérience dans le domaine concerné.

Les travaux se poursuivront jusqu'à épuisement du montant autorisé par Québec. Selon les prévisions établies les ouvriers seront à l'oeuvre durant 5 à 6 semaines. Durant cette période le chômage saisonnier sera complètement éliminé.

M. H. Morin...

(suite de la 1ère page)

frère et sa belle-soeur; M. et Mme Wilfrid Morin de St-Célestin, six beaux-frères et six belles-soeurs. Ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

R. A. LESSARD

Gérant Général

de American Optical Co. of Canada Ltd

NICOLET, P.Q.